

prêts à renoncer à un principe qui est à la base de la politique étrangère du Canada depuis la seconde guerre mondiale et ils devraient bien comprendre qu'en agissant ainsi ils encouragent les pays qui prétendent en avoir le droit moral à s'immiscer dans les affaires d'un autre pays. C'est un dangereux principe qui est contraire à la façon dont nous avons tenté de raffermir le système politique international.

● (6.30 p.m.)

On a reproché à la politique du gouvernement d'être entachée de légalisme, de subtilités diplomatiques et de positions protocolaires. On a proposé que le gouvernement ne tienne pas compte de la règle du jeu. Il ne s'agit pas ici de participer à un symbolique et monstrueux jeu de marelle ou de la puce dont nous pouvons suivre ou non les règles, mais de savoir s'il est pratique de le faire. Les règles de conduite internationale que nous avons tenté d'établir sont reliées au monde politique réel dans lequel nous vivons. Le véritable problème n'est pas de savoir si l'intervention que les députés de l'opposition ont réclamée est permise ou non par les règles du jeu ou si elle ne relève que du protocole. Le véritable problème est d'ordre pratique: réussira-t-elle? L'intervention dramatique que le député d'Egmont (M. MacDonald) a réclamée donnera-t-elle des résultats et l'appel aux Nations Unies que le député de Fundy-Royal (M. Fairweather) a demandé sera-t-il entendu? Que la règle du jeu permette ou non ces initiatives, ce n'est pas cela qui compte. Ce qui importe, c'est de savoir si telle ou telle initiative donnera des résultats utiles.

Le malheur pour ceux qui préconisent ces initiatives, c'est que tout indique qu'elles seraient vaines. On a cité des autorités juridiques; or la question n'est pas de déterminer s'il serait possible, juridiquement, de saisir les Nations Unies de cette affaire; il s'agit de savoir si cela servirait à quelque chose. J'ai eu l'impression parfois, surtout en entendant le député de Greenwood (M. Brewin) parler, qu'il y a quelque part un fort courant d'opinion publique qui attend, en retenant son souffle, que le Canada s'en fasse le grand porte-parole. Il est presque convaincu que s'il faisait sonner les trompettes, les murs de Jéricho s'écrouleraient. S'il croit vraiment qu'il existe dans le monde actuel une force morale capable de déterminer le cours d'une guerre civile comme celle que se livrent le

Biafra et le Nigéria, il vit dans un monde chimérique et il préconise une politique étrangère venue de Disneyland. Il faut se demander si cela serait utile; or tout contredit l'attitude adoptée par l'opposition.

Ce n'est pas seulement l'opinion du gouvernement, c'est aussi le point de vue exprimé par les diplomates, par l'immense majorité des pays africains, par la plupart des pays membres des Nations Unies, et par U Thant. A ce sujet, il semble que tous sont dans l'erreur sauf les partis d'opposition au Parlement canadien. A quoi bon faire une déclaration dramatique sur l'opinion morale du Canada à ce sujet? A quoi bon faire tant de bruit aux Nations Unies autour de la position du Canada? Cela nous permettra de nous prononcer. Nous serons contents de nous parce que nous aurons exprimé notre point de vue moral.

Il y a des limites à ce que l'autorité morale peut accomplir dans les affaires internationales. La juste colère, même exprimée éloquemment comme l'ont fait le député de Fundy-Royal et le député de Greenwood, n'est pas une politique étrangère. Pour les Africains, la situation ne semble pas être si facilement accessible à ces simples jugements moraux qu'on nous a présentés. Pour eux, c'est un problème complexe, un problème de système tribal, de ressources pétrolières, d'implication dans une guerre froide, de conflits religieux et d'intérêts commerciaux. Ils ne semblent pas prêts à accepter ou à souhaiter que le Canada, s'étant lui-même proclamé la conscience de l'humanité, intervienne dans cette situation compliquée, surtout quand ce sont les Africains et non les Canadiens qui devront subir les conséquences d'une telle intervention. Les Africains, à tort ou à raison, considéreront nos tentatives d'inspiration morale comme un néo-colonialisme missionnaire, maladroit et peut-être même intéressé.

Que résulterait-il d'une action de ce genre? Les promoteurs de la thèse selon laquelle nous ne devrions faire aucun cas des autorités nigérianes et porter à tout prix cette question devant les Nations Unies réussiraient à accomplir trois choses: saboter notre influence en Afrique pendant au moins dix ans en nous représentant comme des néo-colonialistes; nier le principe de base de notre politique étrangère de non-intervention dans les affaires de pays étrangers; et, ce qui est le plus important, ne contribuer en rien à sauver la vie ou à alléger les souffrances des gens de cette région. Cela ne servira à rien, comme je